

Un temps de révoltes et de séditions ?

Fin XIII^e-XV^e siècle

Que les XIV^e et XV^e siècles aient pu constituer un temps de crise, de commotions, de violences et de conflits en tout genre semble ne faire aucun doute. Comment en aurait-il été autrement dans des sociétés confrontées aux déflagrations des crises frumentaires repérées dès les années 1310, de la peste à partir de 1348, de la guerre depuis 1337 (d'abord franco-anglaise, puis embrasant au XV^e siècle les confins bourguignons, hongrois, bohémiens et au-delà), de la déchirure entre deux obédiences pontificales à compter de 1378, à quoi s'ajoutent, en ville comme dans les campagnes, les mutations profondes de certains modes de production, l'alourdissement des processus et des outils de la domination par l'impôt, le droit, l'écrit et la monétarisation accrue des échanges et du travail, sans parler de la résurgence d'une demande profonde de réforme de l'Église¹ ? On en veut pour preuve les décomptes, parfois discordants, opérés par les historiens du nombre de révoltes. Au sommet surnagent les grands épisodes : révoltes en Flandre à Gand (1335, 1378-1382, de nouveau en 1449-1453) et à Bruges (Matines de 1302, soulèvement de 1325-1328), Jacqueries du nord de la France et troubles parisiens de 1358, Ciompi à Florence en 1378, Maillotins à Paris en 1382, Harelle de Rouen la même année puis de toute la Normandie en 1435, Rebeynes lyonnaises de 1383 et 1436, Tuchins d'Auvergne et de

Languedoc entre 1363 et 1384 voire jusque dans les années 1400, soulèvement dit des travailleurs en Angleterre en 1381, émeute cabochienne à Paris en 1413, à quoi s'ajouteraient pêle-mêle les quelque seize grands épisodes troublés mobilisant les *remensas* ou « paysans non libres » s'emparant des villes et des campagnes de Vieille Catalogne entre 1391 et 1476². On ne saurait pas davantage omettre les quelque 150 révoltes dénombrées par les historiens allemands dans l'Empire pour la période 1301-1500 avec un pic observable entre 1350 et 1400 et des épisodes particulièrement marquants (Lübeck, Dantzig, Brunswick) inscrits dans la « vague » européenne de 1378-1382³. À cette série s'ajoutent *in fine* les deux décennies de troubles et de conflits multiformes enflammant les villes et les campagnes de Bohême, et débordant sur la Bavière, à la faveur des guerres hussites et tabo-rites entre 1415 et 1435⁴.

D'une certaine manière, on pourrait en rester là, à ce grand récit de hautes eaux contestataires et d'une première accélération du temps social : un siècle et demi de mouvements épisodiques, de tremblements tantôt ruraux, tantôt urbains, disjoints ou parfois reliés, qui ébranlent à peu près toutes les régions d'Europe, y compris les confins scandinaves où l'on consigne des troubles

1. Voir les chapitres 16, 18, 19 et 20 de la deuxième partie.

2. MOLLAT et WOLFF 1970. Voir le chapitre 22 de la deuxième partie.

3. BLICKLE 1988.

4. MACHILEK 2012.

en Suède entre 1434 et 1436 (rébellion dite d'Engelbrekt en Dalécarlie), en Norvège en 1438 et au Danemark en 1441. On s'accorde à y voir des mouvements sans coordination ni connexion, même au plus fort de la « vague » des années 1370-1380, souvent précocement réprimés, et n'aboutissant à aucun programme de refonte de la société ou de renversement des ordres établis, avant que la guerre des Paysans de 1525 dans le sud de l'Allemagne ne fasse apparaître une révolte d'un genre cette fois différent parce que l'on y décèle, comme jamais auparavant, un triple lien entre mouvements urbains, mouvements paysans et protestation religieuse finissant par mobiliser au plus fort de la crise quelque 100 000 révoltés⁵. Et l'on pourrait dès lors s'entendre sur le constat d'un dernier Moyen Âge chaotique, cousu de contradictions et de passions, justifiant ainsi sa déplorable réputation, pris en étau entre un « beau » XIII^e siècle et la Renaissance. Au demeurant, les lueurs contrastées d'un temps qui pouvait penser la fin du monde venue n'ont pas manqué d'inspirer de fortes fresques, à commencer par l'incontournable *Automne du Moyen Âge* de Johann Huizinga, composé un an après la fin d'un autre monde entre 1914 et 1918 : « La vie était si violente et si contrastée qu'elle répandait l'odeur mêlée du sang et des roses. Les hommes de cette époque, géants à têtes d'enfants, oscillent entre la peur de l'enfer et les plaisirs naïfs, entre la cruauté et la tendresse. Dédain absolu des joies de ce monde, ou fol attachement aux jouissances terrestres, haine ou bonté : ils vont toujours d'un extrême à l'autre⁶. »

Mais voilà, rien ne serait résolu pour autant, et rien ne serait dit surtout de la divergence persistante d'interprétation attachée à ces mouvements, à commencer par leur qualification (s'agit-il de révoltes, d'émeutes, de séditions, de rébellions,

de révolutions ?). Rien ne serait dit non plus de la signification et de l'attribution des noms, forgés par les médiévaux mais aussi par les médiévistes, désignant ces épisodes : Harelle, Maillotins, *Ciampi*, Tuchins, etc., termes et appellations qui renvoient au langage soit juridique, soit politique, soit mémoriel de la condamnation et du châtimement attachant de manière souvent péjorative, et par une sorte de synecdoque restrictive, au mouvement un cri (le haro de la Harelle), un objet (le maillet des Maillotins), un geste ou un lieu (le toucher assermenté ou *tangere*, ou plutôt la forêt et la garrigue, *tosca*, refuges des Tuchins), une catégorie sociale particulière (*Ciampi* de Florence, qui n'étaient qu'une partie des travailleurs du textile, ou *remensas*, qui ne formaient qu'une fraction des révoltés ruraux...), privilégiant un vocabulaire dépréciatif du bruit, de la confusion, de la violence déchaînée, de l'exclusion, bref de la peur. L'historiographie actuelle ne s'est pas toujours débarrassée de ce poids, parlant encore des « écorcheurs de Champagne », des « coquillards de Bourgogne », des « caïmans d'Île-de-France » et autres « croquants ». . . La difficulté à comptabiliser, à cerner et à qualifier cette série de troubles ne tient pas seulement à leur variété chronologique, régionale, politique et sociale, mais elle provient aussi d'une longue tradition historiographique proposant des modèles interprétatifs parfois contradictoires, entre émeutes conjoncturelles, révoltes de la faim, de la misère et de l'impôt, soulèvements religieux, voire lutte de classes ou fractures structurelles nées des mutations observées dans les modes de production, l'organisation du travail, l'accentuation de la pression étatique et la répartition des richesses et des revenus. À cet embarras herméneutique s'ajoute un problème documentaire, tant il est assuré que la très grande majorité des sources rapportant le surgissement, le déroulement puis l'achèvement des conflits sont nées d'une écriture dont la plume, administrative, juridique ou chronistique était tenue

5. BLICKLE 2004.

6. HUIZINGA 2015 [1919].



par des élites sociales, cléricales, gouvernantes et lettrées souvent objets de ces contestations et pour lesquelles la commotion se réduisait à la remise en cause d'un ordre voulu et légitimé par Dieu, par le prince et le roi, par le seigneur ou pour le bien commun⁷. On remarquera au détour que cette entreprise de dévalorisation sémantique, associant trouble et funeste nouveauté, constitue une matrice terminologique à l'origine du terme de révolution/révolte, ainsi lorsque Giovanni Villani et son frère Mattéo qualifient les troubles florentins survenus dans la première moitié du XIV^e siècle de « *tante novita e varie rivoluzioni* » et de « *rivolture* », une association que l'on retrouve sous la plume de Domenico Buoninsegni, auteur au XV^e siècle d'une *Historia Fiorentina*, pour qualifier la révolte des *Ciompi* de 1378 : « *grande novita et revoluzione quasi incredibile* ». Dernière complication ou contrariété : la question se retrouve partout plongée dans un faisceau de problèmes et de notions dont l'addition et le croisement posent un véritable défi de sens et de compréhension. Il y est question aussi bien de la marginalité, de la pauvreté, de la stratification sociale (et de sa compréhension par les acteurs), que du travail, de la construction de l'autorité (tant laïque que cléricale) et de sa contestation, de la conflictualité, de la juridicisation de la répression, sans oublier les pistes fructueuses plus récemment ouvertes par une histoire culturelle et anthropologique en termes de mémoire, d'écrit (propagande, discours, communication...), de rituels, de couleurs, etc.

(Com)prendre la mesure des révoltes

Les révoltes surgissent dans la documentation à travers un vocabulaire qui en prédétermine déjà le sens, tant sur le moment même que pour leur interprétation ultérieure. Si les traces écrites sont moins bavardes avant la crue des XIV^e et XV^e siècles,

un tel étiage documentaire ne signifie pas que les XII^e et XIII^e siècles n'en ont pas connu avec la même vigueur ou la même régularité. L'essor du mouvement communal à compter des années 1150-1200, en France comme en Italie par exemple, s'est traduit par des épisodes violents et sanglants que les sources ont tout de même rapportés, à commencer par le modèle du genre en la matière, l'insurrection de groupes de citoyens contre la seigneurie de leur évêque à Laon, assassiné aux cris de « Commune ! » le 25 avril 1112 telle que rapportée par Guibert de Nogent. L'obtention souvent violente et rebelle d'une charte communale au terme de nombreuses émeutes urbaines est attestée dans la seconde moitié du XII^e siècle et une bonne partie du XIII^e siècle pour le nord du royaume de France et en Flandre mais aussi au sein même du domaine royal, où le roi doit finir, comme ailleurs, par intervenir et imposer son arbitrage et son contrôle. De même, les témoignages se multiplient sur plusieurs révoltes urbaines survenues entre les années 1220 et 1280 du Languedoc à l'Angleterre, en passant par l'Italie du Nord et du Centre. À ce chapelet de commotions du XIII^e siècle peut s'ajouter le mouvement des Pastoureaux qui, en 1251, dans le centre du royaume de France mais aussi à Marseille, Bordeaux et dans certaines villes rhénanes et italiennes, mêle dans un mouvement énigmatique et difficile à cerner à la fois contestation contre le clergé et l'administration, actions de meneurs aux allures prophétiques, attaques contre les juifs, aspirations à la croisade et pensée eschatologique. Le « beau » XIII^e siècle connut donc également son lot de révoltes et de violences⁸.

Pourtant, l'impression demeure d'une accélération et d'une densification des troubles, singulièrement au cours d'un long siècle de fer entre 1310 et 1420-1430, signalant à la fois une perturbation plus soutenue du rythme social

7. *Contester* 2019.

8. BOURIN, CHERUBINI et PINTO 2008. Voir aussi les chapitres 8 et 13 de la deuxième partie.





et politique et un enregistrement plus attentif de la documentation. Les études continuent à parler de « vague », de « cycle », bref d'un « temps » de révoltes, la décennie dense des troubles et révoltes des années 1370-1380 constituant le point culminant de transformations profondes de l'organisation des campagnes, de la réaction des corps politiques à la guerre, du réagencement des profits, des impôts et des rémunérations en ville⁹. Le xv^e siècle change un peu de visage entre une lente décrue du nombre de villes, campagnes et régions touchées par les vagues de commotions, peut-être signe d'un meilleur encadrement étatique, institutionnel et juridique, et parallèlement la montée de l'incidence des renouvellements de la piété religieuse et des critiques adressées à l'Église, elle-même sortie affaiblie du schisme de 1378 et des trois conciles chargés laborieusement de le résoudre.

Il semble donc que les révoltes principalement urbaines du premier xiv^e siècle restent encore dominées par une aspiration communale, portée par les corps de métiers du nouvel artisanat, au partage du pouvoir consulaire, à l'extension des privilèges citadins, à la limitation de la pression seigneuriale. C'est sous ce paradigme que l'on a pu ranger les révoltes flamandes, celles des Mâtines brugeoises de 1302 menées par Pieter de Coninck, doyen des tisserands de la ville, et « chef » victorieux de l'ost royal français défait lors de la bataille dite des Éperons d'or près de Courtrai, troubles qui reprirent en 1309 et 1321 ; celles qui s'emparent de Gand, Bruges et Ypres entre 1336 et 1345, associées au nom de Jacob van Artevelde, grand marchand drapier, tout comme son fils, Philippe, sera identifié aux soulèvements gantois des Chaperons blancs de 1379-1382 matés par les armées de Charles VI à la bataille dite du Mont d'or de Roosebeke, sorte de revanche de la défaite de Courtrai quatre-vingts ans plus tôt. Du côté

des villes rhénanes, au cours des années 1320-1330, ce n'est plus contre un comte ou un roi que l'on se rebelle, mais contre le seigneur-évêque, appuyé souvent par un conseil de ville encore dominé par les élites ministérielles du xiii^e siècle : Trèves en 1303, Spire en 1304, Strasbourg en 1308, Ratisbonne en 1330, Mayence en 1332¹⁰.

Rien cependant n'égale en ampleur la série de troubles, gagnant cette fois les campagnes, repérables après le mitan du siècle. Il faut dire que le surgissement de la peste et de sa fulgurante et massive mortalité avait déjà habitué les populations à ce que l'on appellerait aujourd'hui une forme de « brutalisation » : accoutumance à la mort, résilience face aux ruptures démographiques, familiales et sociales, et poussées de violences essentiellement tournées contre les populations juives – on ne dénombre pas moins de 350 massacres de communautés dans les villes du Saint Empire et de ses bordures orientales entre 1348 et 1360. Le premier épisode marquant d'une séquence qui secoue de nombreuses régions d'Occident touche Paris entre 1356 et 1358¹¹. Le déroulement des événements parisiens est assez bien connu. L'enchaînement des troubles débute avec ce que l'on a fini par appeler la « Grande Jacquerie », un mouvement qui embrase les campagnes d'Île-de-France, de Picardie, d'Artois, de Champagne et de Normandie de mai à juin 1358, soulevées pour l'essentiel contre les pressions jugées exagérées de la domination seigneuriale, en un temps qui plus est où l'on estime que la noblesse a failli à son devoir de protection militaire après la défaite de Poitiers en 1356 et la capture du roi Jean II. Le mouvement parisien mené par Étienne Marcel, prévôt des marchands depuis 1354 dans une ville gigantesque et difficile à gouverner, au feuilletage social et politique complexe, secouée par la peste, la guerre, la crise et l'absence du roi, s'enchaîne

9. Vincent Challet, in *Contester* 2019.

10. Blicke 1988.

11. Gaëtan Bonnot, in *Contester* 2019.





dans cette commotion générale. La conjonction des peurs, des troubles et des revendications se trouve amplifiée par la réunion des états généraux du royaume depuis 1355, qui aboutit à exacerber les luttes entre clans, états sociaux et partis de cour et culmine avec la tentative entreprise depuis les ordonnances de 1357 de contrôler une monarchie fragilisée par les victoires anglaises et l'augmentation brutale de la fiscalité. Depuis février 1358, la capitale était en proie à des échauffourées incessantes, menées déjà par le prévôt des marchands : de grands nobles de la cour et des proches du Dauphin y trouvèrent la mort. Dans une stratégie dirigée ou en tout cas bien mise à profit par les émeutiers parisiens, les jacqueries paysannes finirent par rejoindre le mouvement général avant d'être écrasées le 10 juin. Quant à Paris, la ville subit un siège de la fin du mois de juin jusqu'au meurtre d'Étienne Marcel le 31 juillet. Cette suite d'épisodes offre, on le voit bien, le condensé de tout ce qui peut à la fois provoquer et résumer une révolte multiforme et complexe : une ville d'abord, Paris, capitale économique et politique du royaume, la plus peuplée et la plus remuante d'Occident ; un contexte de crise monétaire, financière, politique et militaire consécutive aux deux défaites de 1346, à Crécy, et surtout de 1356, à Poitiers¹² ; la réunion d'états généraux depuis 1355 qui tentent de réformer la fiscalité et la gouvernance du royaume désormais conduit par un régent de 18 ans, le dauphin Charles ; une lutte entre grands princes féodaux au sommet de la cour ; le déclenchement depuis mai 1358 de jacqueries antifiscales et antiseigneuriales menaçant jusqu'à Paris, lui-même victime d'un siège ; les luttes de clans dans le gouvernement de la capitale ; une répression féroce tant des jacqueries que des émeutiers citadins, à commencer par le prévôt des marchands Étienne Marcel ; la reprise en main et le retour à l'ordre conduits

par le pouvoir en place ; enfin une mémoire et un rejeu des événements actifs lors des révoltes dites des Maillotins en 1382 et des Cabochiens en 1413. Tout aussi emblématique, complexe et digne de mémoire est demeurée la révolte dite des *Ciompì* à Florence en 1378, qui voit la partie la plus défavorisée des travailleurs de la laine s'emparer provisoirement du gouvernement de la cité en juin et juillet 1378 et ériger l'un de leurs meneurs, Michele di Lando, en gonfalonier de justice jusqu'à sa destitution, la dissolution de l'art (représentation organisée du métier) des *Ciompì* (les artisans les plus dévalorisés et sous-payés de la chaîne du travail de la laine) et l'écrasement du mouvement le 31 août de la même année¹³. Là aussi on retrouve sans peine les éléments déjà mis en exergue lors du soulèvement parisien de 1358 : une ville populeuse et turbulente, déchirée depuis des décennies par les luttes au sommet de l'État communal entre guelfes et gibelins et leurs réseaux alliés, secouée par les transformations monétaires et productives du travail et les mutations agricoles affectant les campagnes de son plat pays, et là également le rôle ambigu du « chef », pris dans les contradictions des émeutiers et des élites en place. Surtout, ce « tumulte » déclenché le 20 juillet 1378 a montré au grand jour un versant économique de la révolte conduite par les métiers fragilisés et dominés de la chaîne complexe de production de la laine, confrontés à la diffusion du travail à la commande, aux cadences accrues pour compenser une perte salariale de 15 % à 20 %, les contraignant au recours à la main-d'œuvre cachée des femmes et des enfants ; un contexte longtemps obscurci par une documentation narrative tournée vers l'effacement de l'affrontement, incapable de reconnaître la dimension sociale du conflit et plus ou moins volontairement attachée à gommer la précarité reflétée par les sources fiscales.

12. Voir le chapitre 19 de la deuxième partie.

13. STELLA 1993.





Tandis que des répliques se produisaient à Gand, à Paris, à Lübeck ou à Brunswick, déjà affectés antérieurement, le soulèvement des paysans d'Angleterre en 1381 constitue un autre grand moment contestataire apte à installer l'idée, ou plutôt l'imaginaire, d'un paroxysme et d'une cristallisation des révoltes entre 1378 et 1382¹⁴. On y retrouve des éléments communs pour partie aux événements parisiens de 1356-1358 et de 1382, mais aussi, dans leur versant économique, aux épisodes florentins. Londres d'abord, la capitale politique et économique d'un royaume en guerre, une ville à forte stratification sociale et encore perturbée dans ses formes de production par les ordonnances royales sur les prix et sur les travailleurs de 1349 et 1351 (la première introduisant une régulation et un contrôle des prix pour tenter de conjurer les déséquilibres de production nés de la Grande Peste, la seconde essayant d'augmenter le nombre de travailleurs afin de compenser la rareté de la main-d'œuvre consécutive aux mortalités de l'épidémie, tout en plafonnant les salaires journaliers) ; un jeune roi de 14 ans, Richard II, soumis aux luttes d'influence des clans princiers ; un fardeau fiscal alourdi par la guerre avec le royaume de France ; l'effet dévastateur d'une réforme fiscale, la fameuse *poll tax* de 1380 ou impôt par tête, particulièrement dans des campagnes déjà déstabilisées par l'entrée dans la modernisation agricole (Essex, Sussex, Norfolk et Kent) ; l'effet de contagion des troubles ruraux qui gagnent le Suffolk, le pays de Galles et le Somerset, mais embrasent aussi des villes, tels Leicester et York ; le siège et l'invasion de la capitale par les rebelles le 13 juin 1381 ; le fléchissement du pouvoir royal dans un premier temps puis la répression, à commencer par l'exécution du « meneur » des paysans assiégeants, Wat Tyler. L'évocation de ce nom introduit une nouvelle dimension plus spécifique à la crise anglaise :

14. COHN 2013.

l'influence exercée sur Wat Tyler comme sur d'autres rebelles par la prédication d'un John Ball, adepte des idées du théologien John Wycliff, pourfendeur d'une Église corrompue par sa collusion avec les riches et les détenteurs des biens terrestres, prônant un retour à un christianisme évangélique fondé sur les seules Écritures¹⁵.

On ne saurait en effet sous-estimer, dans la palette des troubles saisissant les villes et les campagnes d'Occident entre 1300 et 1500, la part grandissante occupée, surtout au xv^e siècle, par des mouvements animés d'un esprit de réforme religieuse tutoyant une pensée eschatologique et millénariste, requalifiée souvent d'hérésie par l'Église. Déjà entre 1300 et 1307 le prêcheur italien Fra Dolcino enflammait villes et campagnes du Piémont, du lac de Garde et du pays trentin, au nom d'une refonte apostolique de l'Église, d'un évangélisme franciscain et de la suppression d'une domination seigneuriale abusive, déclenchant une véritable croisade au terme de laquelle il mourut sur le bûcher. On a prêté à raison des traits semblables au mouvement de 1381 autour de Londres, animé par les prêches de John Ball et sous l'influence des idées de Wycliff, dont l'esprit resurgit lors des soulèvements des « pauvres prêtres » et des lollards essentiellement dans le pays de Galles entre 1408 et 1420. D'autres épisodes de violence rébellionnaire inspirés par une piété exacerbée marquèrent la fin du xv^e siècle. Mais rien n'égale en durée et en ampleur le mouvement déclenché dans le royaume de Bohême par la condamnation au bûcher du prédicateur pragois Jan Hus au concile de Constance en 1415 qui, compte tenu de la situation spécifique du royaume de Bohême gouverné par la dynastie des Luxembourg, parallèlement détentrice de l'Empire, enflamma la Bohême, ses villes, ses campagnes, et gagna plusieurs principautés voisines en Empire¹⁶. Tous les

15. Voir les chapitres 20 et 26 de la deuxième partie.

16. ŠMAHEL 2002. Voir le chapitre 23 de la deuxième partie.



ingrédients propices à un temps long de révoltes puis de guerres sont ici réunis : protestation de la noblesse, des universitaires, des élites urbaines et du clergé de Bohême contre l'exécution de Jan Hus en 1415 ; pouvoir royal affaibli par la déposition de Wenceslas IV du trône de roi des Romains depuis 1400 et l'élection concurrente de trois rois (Robert de Palatinat, Jobst de Moravie et Sigismond) ; tensions exacerbées dans les grandes villes du royaume et de ses principautés (Prague, Kutná Hora, Brünn, Cracovie...) entre populations tchèques et allemandes ; violences répétées depuis la défenestration de conseillers royaux à Prague en 1419 ; proclamation d'une excommunication générale et de cinq croisades par la papauté à compter de 1420, puis en 1421, 1422, 1427 et 1431 ; contagion du mouvement incluant villes et campagnes en Silésie, Autriche, Misnie, Saxe, Moravie, Hongrie, Brandebourg, Palatinat et Franconie ; batailles et combats mêlant guerre religieuse, civile, nobiliaire, princière et impériale ; rôle de la prédication et d'une culture teintée d'évangélisme et de millénarisme ; mise en place de ligues et de solidarités régionales reliant les villes et les campagnes entre elles¹⁷. Il est cependant notable que, en dépit d'un déluge de traités, accords, proclamations et revendications rédigés sur plus de deux décennies, les aspects sociaux et économiques du hussisme aient toujours cédé le pas aux désirs de réforme ecclésiastique et religieuse. Néanmoins, il s'agit là d'un condensé de révoltes, de guerres et de propositions de réforme qui, pour la première fois, pose avec radicalité la question conjointe d'une « gouvernance » autre que celles alors observables de l'État et de l'Église¹⁸.

Au-delà de toutes les caractéristiques propres à chaque révolte, une sorte de « scénario » d'ensemble paraît devoir être joué pour que la

contestation se déploie et finisse par être digne d'un enregistrement documentaire : un attroupement public d'abord, coagulé par la rumeur, le scandale, la provocation ; un effet de masse amplifié par les progrès des moyens de communication aux ^{XIV}^e et ^{XV}^e siècles ; le rôle d'un meneur, seul ou collectif, porte-parole de l'action et de ses mots d'ordre ; une cible plus ou moins bien identifiée – l'impôt, la cherté, la trahison, le mauvais gouvernement, l'abus seigneurial –, et ce faisant la désignation plus ou moins fantasmée d'un « ennemi » ; un enchaînement de violences, celles tant des révoltés que de la répression ; un retour à l'ordre par toute une palette de moyens : la répression, les condamnations et les exécutions (souvent exemplaires) ou bien la privation des libertés et privilèges, plus rarement accompagnée par l'arasement des murs, d'un beffroi ou la fonte des cloches communales ; enfin la mise en scène du retour à l'ordre *via* la justice, le pardon, la grâce et des rituels de réconciliation, qu'il s'agisse de la tenue d'une messe ou de la lecture d'une lettre d'accord et de compromis, voire de la proclamation publique, à date régulière, d'un passage d'une chronique « officielle » rédigée et surveillée par le conseil de ville rappelant les faits tels que peuvent l'attester les exemples des villes de Lübeck, Magdebourg, Augsbourg ou Brunswick dans le dernier tiers du ^{XIV}^e siècle et la première moitié du ^{XV}^e siècle. Chacune de ces séquences peut posséder sa propre temporalité, mais il convient de remarquer que les acmé de violence ou de répression sont plutôt brefs, quelques jours tout au plus, tandis que les rituels de réconciliation ou de commémoration peuvent s'étendre sur plusieurs années. Par ailleurs, les révoltes se situent pour l'essentiel dans une saison propice aux rassemblements, printemps ou été, soit pour des raisons de clémence climatique, soit parce que la soudure des récoltes d'une année sur l'autre crée au printemps des tensions alimentaires, à quoi s'ajoute le calendrier des redevances

17. MARIN 2021.

18. Voir les chapitres 20 et 23 de la deuxième partie.

et des impôts, souvent calculé en année pascalle. C'est ainsi que les événements parisiens de 1356-1358 ou ceux de Londres en 1381 entretiennent une relation directe avec la réunion d'assemblées et d'états généraux ou avec la proclamation d'ordonnances royales établissant un nouvel impôt. Sur les quelque 25 révoltes et soulèvements répertoriés au cours de la « vague » des années 1378-1382, de Lübeck à Brunswick, de Florence à Montpellier, de Rouen à Paris, de Gand à Londres, 17 se développent entre les mois de mars et d'octobre. Les jacqueries franciliennes pour leur part avaient débuté au printemps 1358, tandis que les paysans anglais envahissent Londres les 13, 14 et 15 juin 1381, de même que l'émeute cabochienne intervient au printemps 1413.

Ainsi, les révoltes n'ont épargné aucune région d'Occident ni aucun lieu de la société médiévale, laissant percevoir par leur foisonnement et les sources qu'elles ont suscitées un ensemble d'éléments de discours contestant toutes les structures du pouvoir (gouvernement, Église, seigneurie, impôt, droit, foi, etc.). Reste à envisager une interprétation qui puisse rendre justice à la complexité et à la pluralité des faits et de leurs mécanismes.

Révolte, révolution, réforme

Dans l'historiographie française, l'étude de Michel Mollat et Philippe Wolff, *Ongles bleus, Jacques et Ciompi. Les révolutions populaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*, profondément marquée par le contexte des années 1968, est longtemps demeurée un classique¹⁹. Le tableau brossé mettait en place un « moment » de contestation généralisée, un temps de luttes sociales essentiellement portées par les couches que fragilise la crise multiple du XIV^e siècle, en ville comme en campagne, par des « moyens » tournés moins contre l'État que contre ses élites et des « gros » profiteurs, poussés par la dégradation

du climat économique et motivés par un désir de réforme mêlant une nouvelle culture politique, une modernité de la culture urbaine, une sensibilité avivée par une volonté de ressourcement religieux opposé à l'Église établie. Sans en conclure anachroniquement à une poussée homogène et coordonnée comparable aux vagues révolutionnaires européennes de 1789, de 1848 ou de 1968, l'étude parle d'ouvertures, de propositions de réforme, de revendications préparant le terrain de la modernité sociale, de mutations dans la prise de conscience des effets du travail et de la monétarisation inégale des échanges, et enfin d'une rencontre, au XV^e siècle et notamment à l'occasion de la crise hussite, entre hérésie, réforme et contestation qui annonce les protestantismes du XVI^e siècle. Surtout, l'enquête ouvrait de nouveaux champs d'étude : mots d'ordre, chefs, rituels de la violence et de la réconciliation, organisation des révoltés, représentations textuelles et iconographiques. Toute une série d'études récentes révèlent le changement de focale opéré depuis par les historiens : de surgissement plus ou moins spontané ou ponctuel du désordre, de manifestation conjoncturelle d'une dépression déstabilisant les revenus et les positions sociales, la contestation devient un mode organisé et contrôlable de communication politique au sein d'un espace social et public tissé de normes, de règles, d'idées, de paroles, de gestes et finalement d'échanges dont les révoltes, rébellions et contestations sont moins la négation que l'occasion de les réaménager. En Allemagne, une autre veine privilégie les éléments de continuité à l'œuvre au sein des contestations au cours d'un long Moyen Âge digne de Jacques Le Goff, en insistant sur la criminalisation de la répression, le passage du féodalisme au capitalisme et le rôle des révoltes comme temps d'ajustement et de frottement entre les différents états de la société. Pour divergentes que puissent être parfois ces études, l'analyse reste centrée sur

19. MOLLAT et WOLFF 1970.

une compréhension du phénomène contestataire comme support et facteur de l'évolution de l'ordre politique et social et comme expression d'une certaine conscience plus avancée de la part de ses acteurs. C'est pourquoi les grandes révoltes de la fin du Moyen Âge surgissent dans des villes très peuplées et à fortes disparités sociales (Paris, Londres, Lübeck, Gand, Rouen, Barcelone, Montpellier, Florence, etc.) ou dans des paysages ruraux aux structures sociales et agricoles plus avancées telles que les campagnes d'Île-de-France, de Normandie, du Languedoc, de Rhénanie, de Catalogne ou du sud de l'Angleterre. On souligne avec raison que la plupart des révoltés provenaient de ces couches urbaines ou rurales, coqs de ville et de village, qui payaient l'impôt, et donc se dressaient contre une fiscalité ou des redevances devenues trop lourdes ou trop injustes, et n'étaient nullement le fait de ces miséreux, de ces « *nichil habentes* » qui ne possédaient rien, même si leur participation a pu ici et là être instrumentalisée par les premiers, et même si à l'inverse les mêmes ont pu profiter des troubles pour participer aux pillages et aux meurtres.

Pour autant, le constat demeure que c'est à l'occasion de la description de ces révoltes que l'on rencontre, aujourd'hui encore, le plus d'anachronismes plus ou moins contrôlés (« prolétariat », « démagogie », « réformisme », « petite/grande bourgeoisie », « amnistie », « syndicats », « monde ouvrier », « droit du travail » ou « chômage »...), comme si l'on ne pouvait s'empêcher de projeter sur les siècles passés des observations tirées des luttes contemporaines²⁰. C'est pourquoi la lecture scrupuleuse des sources, et leur déconstruction, demeure une opération première et salutaire. Celle-ci doit commencer par examiner le terme même de « révolte », dont

la fortune sémantique ne commence qu'au ^{xvi} siècle, et signifie certes génériquement « se tourner contre » mais conserve longtemps le sens parallèle de « changer de parti » (notamment dans un contexte de cour ou de gouvernement) ou d'éprouver une colère des sens et de l'esprit. Les médiévaux préféraient parler de rébellion, de commotion, de sédition, de fureur, d'effroi, de subversion ou de conjuration ; autant de termes qui indiquent aussi bien un état de désordre qu'une forme d'indignation voire de scandale (du moins sous la plume des élites lettrées et administratives chargées d'en rendre compte) à voir se brouiller les repères traditionnels d'une société d'ordres, par exemple lorsqu'un John Ball conduit des paysans au combat ou un Étienne Marcel prend, certes par stratégie, fait et cause pour des bien plus petits que lui. C'est ainsi que la plupart des dénominations consignées dans les textes du pouvoir, de la justice et des clercs amalgament la révolte à la menée de parias de la société : menus, populaires, peuple, ribauds, voleurs, jacques, etc. ; assurant ainsi par le vocabulaire la légitimité d'une répression qui prend appui sur le droit de l'État naissant pour mater des mouvements accusés de s'en prendre à la majesté et à la souveraineté.

Une solide tradition historiographique a voulu voir dans de nombreux soulèvements le signe d'une volonté de réforme, à défaut de révolution. De fait, il peut sembler séduisant de voir dans cette série d'épisodes rapprochés, notamment dans les villes, le signe du passage à la fois sémantique et politique d'une « réforme », d'une correction des abus, non plus tournée vers le passé et la restauration d'un âge d'or antérieur (ce qui constituait le sens traditionnel du terme depuis le premier Moyen Âge), mais désormais orientée vers le présent et l'avenir, bref au profit d'une amélioration. Cette vision d'une révolte tardo-médiévale comme indicateur et facteur d'une aspiration au changement a longtemps

20. Florian Mazel, Alessandro Stella et Emmanuelle Tixier Du Mesnil, in *Contester* 2019.



été associée à la figure de grands meneurs érigés en porte-parole du progrès. Jacques d'Artevelde, élu capitaine de la ville de Gand en janvier 1338 à la faveur de révoltes embrasant l'ensemble des cités du comté et, par sa proximité d'avec le roi d'Angleterre Édouard III, en position d'exercer un rôle fédérateur à l'échelle des grandes villes de Flandre jusqu'à son exécution en juillet 1345, a longtemps été tenu pour le promoteur d'un nouvel ordre commercial et douanier négocié, pour l'artisan d'une sorte de modernisation économique et fiscale. Au demeurant, son imposante statue érigée en 1863 sur le *Vrijdagmarkt* de Gand, et plantant à plus de six mètres de hauteur un héros communal équipé d'une épée et levant le bras du serment de la liberté, rappelle la statuaire héroïque du prévôt des marchands Étienne Marcel inaugurée en 1888 au pied de l'Hôtel de Ville de Paris et montrant le grand échevin, bateleur des Halles, tenant charte et épée au bout du bras levé, pointé vers Notre-Dame. Car voilà bien une autre figure de révolté emblématique d'une réforme supposée. Comme son prédécesseur, Étienne Marcel occupait des fonctions importantes en ville, et, comme lui, il finit tragiquement. Rares sont en effet les chefs de révolte à avoir survécu à l'émeute, tant il était difficile de concilier les revendications hétérogènes des mécontents et de canaliser la violence débridée des foules, et tant il était téméraire de penser que les pouvoirs établis, princes et rois en tête, accepteraient longtemps le désordre ou l'avènement durable d'un nouvel ordre. Prévôt des marchands, issu de l'élite bourgeoise d'une ville, Paris, toujours en proie à l'agitation, constellée de pouvoirs, de métiers, de juridictions, et siège de la souveraineté royale, son combat en faveur d'un pouvoir municipal plus fort à Paris, d'une représentation plus efficace des villes du royaume aux états généraux et d'un contrôle partagé de la gestion fiscale, surgit au cours du moment

terrible que traverse le royaume entre 1356 et 1358, entre conséquences démographiques, sociales, économiques et culturelles de la pandémie, défaites militaires et captivité du roi et désaccords entre la noblesse, la cour et les bourgeoisies urbaines sur la réforme des institutions royales. Ces figures en rappellent d'autres, tels Berenguer Oller, guide de la révolte de Barcelone en 1285 déjà, Pieter de Coninck, animateur des troubles brugeois de 1302, qui finit même par être armé chevalier au soir de la bataille dite des Éperons d'or à Courtrai, Cola di Rienzo, « tribun et protecteur de la République » qui organisa les troubles romains de 1347 et 1350... Et ces meneurs avaient de quoi en imposer si l'on songe au Barcelonais Berenguer Oller à l'instant mentionné, certes qualifié de membre du *mà menor* ou *poble menut*, mais en vérité représentant d'une petite bourgeoisie marchande (il était vendeur d'huile et de vases destinés à la conserver) et maniant avec efficacité un verbe propre à haranguer les foules ; ou bien aux deux van Artevelde, Jacob et Philippe, membres de l'élite gantoise ; mais encore à Étienne Marcel, issu d'une grande famille marchande parisienne proche de la cour ; ou à Pieter de Coninck, provenant d'une honorable famille brugeoise de grands tisserands. Simon Caboche, au surnom bien trouvé, n'est en revanche pas de cette trempe : il appartient au cortège des meneurs moins gradés (ainsi en va-t-il également du Florentin Michele di Lando, modeste travailleur de l'*Arte della Lana* ou de Wat Tyler, simple paysan du Kent), quoique, par un étrange paradoxe, il finisse par donner son nom à l'ordonnance dite cabochienne proclamée à Paris en lit de justice à la fin du mois de mai 1413 pour mettre fin aux troubles. Belle trouvaille d'historien que cette appellation, mais reflétant si peu la réalité : Caboche, issu du milieu des tripiers et des bouchers de Paris, eût été bien incapable de rédiger un texte aussi structuré de



258 articles, pensé par une commission de douze membres, par l'université et les conseillers du parti bourguignon, brassant une longue tradition d'ordonnances royales compilées depuis le ^{XIV}^e siècle. Le problème, c'est que même la rhétorique de ces grands meneurs demeure très empreinte du discours du retour à un état antérieur idéalisé, du rétablissement des anciennes libertés et de l'abolition des méchantes « nouveautés » (l'impôt, la nouvelle monnaie forcément mauvaise...). Parmi les émeutiers même, ainsi à Gand tant en 1338-1345 qu'en 1381-1382, les corps de métier traditionnels – tanneurs, tisserands, boutiquiers – reprochent aux Artevelde une modernité qui les étrange. Les uns et les autres finirent souvent par n'être que les pions un peu tragiques d'une partie qui continue de se jouer entre nobles, princes et rois, car il n'est pas de révolte de ce temps qui ait longtemps résisté à la reprise en main par les puissants, et bien peu ont pu durer davantage que quelques semaines ou quelques mois, à l'exception, le fait est notable, de la crise hussite et de la guerre des Paysans, comme si la dimension religieuse de conflits qui furent aussi urbains et sociaux leur avait conféré une temporalité plus longue. D'ailleurs, pour signaler cet allongement du temps de la révolte, les historiens tchèques et allemands ont souvent franchi le pas en qualifiant cette fois de « révolutions » les deux épisodes.

En définitive, ces révoltes ne parviennent jamais à se coordonner entre elles, tant localement que régionalement. Leurs chefs sont vite débordés par une foule hétérogène et fréquemment violente. Leur déroulement est brutalement interrompu par une répression souvent féroce quoique rarement massive, et de ce fait exemplaire. La conscience politique dont elles témoignent semble se limiter le plus souvent à quelques mots d'ordre fédérateurs qui ne proposent jamais d'abattre le système en place. Bref, à l'exception donc de la crise hussite et de

la guerre des Paysans, il s'agit bien de révoltes et non de révolutions, de moments d'ajustement pour s'adapter à des pressions fiscales, professionnelles, voire administratives trop fortes, quitte à isoler et à stigmatiser en chemin une large portion de pauvres et de marginaux dont l'exclusion (selon une chronologie qui épouse peu ou prou les étapes du rejet et du renfermement des juifs²¹) pouvait resouder les rangs de ceux qui n'avaient pas beaucoup mais possédaient suffisamment pour éprouver la crainte de tout perdre. De fait, les révoltes sont souvent l'occasion de recompositions des frontières entre catégories sociales, comme le suggère l'émergence, principalement au ^{XV}^e siècle, de couples ou d'appariements conceptuels entre pauvreté/marginalité, criminalité/ révolte, ainsi que le raidissement idéologique perceptible chez les élites gouvernantes, urbaines et nobiliaires face aux troubles populaires. Au même moment, les modifications affectant les modes de production, de rémunération et de répartition du travail font basculer dans les esprits de ces élites la paresse, le désœuvrement, la mendicité du côté d'une plèbe d'autant plus prompte au coup de main qu'elle est réputée fainéante et libre de son temps. À ce titre, il est frappant que coïncident dans le temps l'adoption d'une législation de répression des émeutes et d'un dispositif luttant contre la mendicité, ainsi à Augsbourg dès 1342, à Londres en 1349, à Paris en 1351, en Bohême en 1352 ou en Castille autour de 1400 ; une évolution au terme de laquelle une rhétorique de l'ordre croise une psychose de la peur²². Ces processus sont loin d'être aboutis et généralisés autour de 1500, mais ils sont le legs d'une fin du Moyen Âge à une prétendue Modernité qui ne sera ni plus paisible ni plus équilibrée.

21. Voir le chapitre « Juifs et judaïsme » dans la troisième partie.

22. Claude Gauvard, in *Contester* 2019.

« Clameur », « tumulte » et espace public : anthropologie politique de la révolte

Depuis quelques années, dans les prolongements d'une histoire anthropologique des signes et des émotions, les sons ont fait leur entrée dans les champs de recherche labourés par les historiens. Les cris et les proclamations de la révolte appartiennent désormais de plein droit à ce que l'on a pu appeler les « paysages sonores » d'une société. De manière significative, les médiévaux eux-mêmes qualifiaient déjà de nombreuses révoltes par les termes de « clameur », de « rumeur », de « murmure » ou de « tumulte », autant de termes que l'on retrouve dans d'autres langues, tels le « *Geschrei* » (cri) ou le « *Klag* » (plainte ou complainte) repérés dans les sources narratives allemandes du xv^e siècle. Ces bruits dangereux et illicites étaient liés par ailleurs à l'usage des cloches sonnantes à la volée pour appeler au rassemblement ou signaler l'alarme, telles les cloches de Florence carillonnant le 20 juillet 1378 « à l'arme » ou « *a martello* », ou bien les nombreuses mentions du recours à la « *Sturmglöcke* » (cloche annonçant une tempête ou un danger imminent) consignées dans les récits des révoltes urbaines allemandes entre 1350 et 1500. À cela, il convient encore d'ajouter la propagation d'un cri déclencheur de mouvement et de violence tel que, déjà aux xii^e et xiii^e siècles, les citoyens soulevés en usaient au son de « commune ! », « paix ! » ou « liberté ! », « haro ! » ou même « bourgeoisie ! ». Ces cris sont attestés aussi bien lors des Matines brugeoises de 1302, de la révolte des *Ciampi* de 1378, relancée le 14 juin par Salvestro Medici au cri de « Vive la liberté ! », que pendant les commotions parisiennes de 1380 lorsque le prévôt Hugues Aubriot proclame « Tuez, tuez tout ! ». Au demeurant, la révolte dite de la Harelle à Rouen commence le 24 février 1382 par une suite sonore associant les cloches du beffroi, les vociférations amplifiées d'un convoi de carnaval tournant au charivari et les cris de « haro ! ». Il s'agit là, au demeurant,

d'une clameur signalant une protestation légale et suspensive ayant eu cours en Normandie, à ce titre enregistrée dans la charte aux Normands de 1315, et dont on retrouve la trace dans des coutumiers gascons, par laquelle on sommait quelqu'un de comparaître sur-le-champ devant un juge pour se plaindre en justice par action civile du dommage dont on affirmait avoir souffert. Cette précision suggère au détour un lien intéressant entre agitation, appel à la réforme et demande de justice. Les chroniques de la ville de Brunswick ont quant à elles classé la succession des révoltes urbaines en associant chaque épisode à un animal (révolte des loups, des lions, des agneaux...) et en mêlant le cri de l'animal correspondant (hurlement, rugissement, bêlement...) à la voix humaine des révoltés. Le rédacteur de la chronique, Herman Bote (vers 1450-1520), distingue ce faisant onze catégories différentes de révoltes entre 1292 et 1513 fondées sur une classification animalière héritée pour une grande part de l'encyclopédisme du xiii^e siècle. Il nomme ainsi pour le xiv^e siècle et le début du xv^e siècle, la « rébellion des bœufs » (1292-1294), qu'il appelle aussi « querelle des métiers » par une association sonore péjorative entre le bruit du travail manuel et le beuglement bovin, le « soulèvement des truies », dit également « dispute du Conseil » (1374-1386) par une analogie entre les éclats de voix de certains échevins et le grognement porcin, la « guerre des curés » ou « dispute des loups » (1413-1420), par une comparaison entre les interjections de clercs et le hurlement lupin. Si cette suite de révoltes passe dans l'historiographie germanique pour un modèle du genre, c'est aussi en raison du parti pris de l'auteur en faveur du conseil renversé en 1374 et de l'avertissement politique qu'il lance : « Vous conseils des villes, bourgmestres et conseillers, qui avez en charge le gouvernement des cités, prenez garde de ne point agiter les perles au nez des cochons. Car les cochons ne savent pas apprécier les perles à leur valeur et se vautrent dans la fange

des ruelles... Ainsi arrive-t-il souvent que l'on se dispute jusqu'à ce que l'un tue l'autre et meure avec ses ennemis. C'est ce qui s'est produit ici dans la ville de Brunswick avec moult mauvais propos attisés par le sourd aiguillon d'une haine ressassée, ce que je passerai sous silence car tenir sa langue est le meilleur service que l'on puisse rendre au bien commun... ». Pour dénoncer cette pratique, il nomme les mécontents « *Partiebröder* », employant le terme de parti, de faction, dans lequel il situe l'origine des maux de la cité. Sous la plume du chroniqueur proche des milieux au pouvoir vers 1500 perdurent ainsi non seulement un certain légalisme (un conseil est un conseil) mais aussi une forme de « totalitarisme » de l'ordre juridique et institutionnel urbain, entendu au sens où la composition et la constitution du régime urbain ont à ses yeux vocation à régler la totalité des agencements sociaux, politiques et individuels du corps citadin.

La mention de ces cris pourrait demeurer épisodique ou exceptionnelle si elle ne se trouvait pas insérée dans une série, un ensemble reliant d'autres sons, d'autres gestes, d'autres couleurs, d'autres occupations de l'espace. Il est ainsi frappant que de nombreuses révoltes, au stade initial de leur déclenchement, se soient produites à l'occasion d'un défilé des bannières, d'un rassemblement convoqué pour renouveler un serment communal, d'une procession qui tourne mal, d'un carnaval qui dérive ou d'une prédication, privilégiant ainsi des lieux « chauds », comme prédestinés à l'explosion des masses : auberge, taverne, carrefour, place publique, halle ou marché, c'est-à-dire des lieux de l'espace public où rumeurs, injures et informations s'échangent et s'amplifient. Un nouvel emplacement fait à cette occasion son apparition dans l'espace privilégié de la contestation : la place d'embauche où les journaliers, manouvriers, artisans à la tâche ou à la journée commencent à faire pression par des moyens dans lesquels on a pu apercevoir



« La dispute du Conseil/Schicht des rates ». Extrait du *Schichtbuch* de Hermann Bote (1514) sur les révoltes dans la ville de Brunswick entre 1292 et 1514. Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel, Cod. Guelf. 120 Extrav., fol. 13v.

les origines de la grève. Ainsi retrouve-t-on ces premières formes d'entente collective sur les conditions, les rémunérations du travail et le déclenchement de « grèves » pour obtenir gain de cause à travers le *takehan* observable à Gand en 1337 et 1345 (cessation concertée de la production par les artisans, suivie souvent d'émeutes violentes, un terme dont l'étymologie a peut-être donné le sens adouci de « taquin » en français), lors de la Harelle de Rouen en 1382 (un arrêt de l'activité par les « mécaniques » rouennais est ainsi attesté dès le premier jour de la révolte, le 24 février), ou sous la forme du *ristopio* attesté dès la fin du XIII^e siècle pour les villes lombardes, un terme désignant la cessation spontanée ou arrangée du travail par les

compagnons et ouvriers qui put aller jusqu'au bris de machines ou de métiers... Au demeurant, le pouvoir n'a pas ignoré cette tension possible et l'on trouve en Angleterre en 1351 et en France en 1354 des ordonnances royales statuant sur les travailleurs et les conditions d'embauche. Quoi qu'il en soit, l'espace public joue désormais un rôle central dans la révolte. Les auteurs des très nombreuses chroniques urbaines allemandes, quelque 150 pour la seule période allant de 1350 à 1500, ne s'y trompent pas en désignant souvent les troubles par les termes moyen-germaniques de « *Samenung* » ou « *Sameling* » (rassemblement), de « *Samenzug* » (défilé) ou de « *Uplöp* » (cortège, parade). C'est ainsi que le livre des serments de Cologne (*Eidbuch*) s'ouvre en 1321 par la mention d'une révolte en forme de course violente : « *Concursus qui dicitur uplopf* », bel exemple au passage d'un bilinguisme en train de naître en même temps que l'inscription documentaire urbaine. La révolte de 1368 menée par les corps de métier des tisserands contre le conseil en place de la ville d'Augsbourg présente de ce point de vue un caractère exemplaire : défilé des 24 bannières des confréries de la ville (« *Bannerenlop* ») ou défilé de couleurs identitaires, que l'on observe également à Strasbourg en 1332, à Brême en 1365, à Cologne en 1371 et à Lübeck au xv^e siècle, mais aussi à Florence en 1378 ou lors de la rebeyne lyonnaise de 1393), demande de réforme proclamée à grands cris en place publique « *uff dem Pernalaich* », saisie des clés de la ville, des privilèges et du sceau commun après intrusion dans les salles de l'hôtel de ville, le tout accompagné par les cloches de tempête et de danger, puis serment et messe de réconciliation après aménagement des institutions par le biais d'une ouverture (certes modérée) des bancs consulaires et échevinaux. Il est d'ailleurs révélateur que cette année 1368 constitue à Augsbourg une véritable césure à partir de laquelle une nouvelle histoire de la ville s'écrit, en quelque sorte une année « zéro »

du nouvel ordre politique de la cité, selon une refondation mémorielle également observable à Brême en 1365 et à Cologne en 1396 où s'ouvre la rédaction d'un nouveau livre de l'histoire de la ville (« *dat nuwe boich* »).

La binarité, si souvent mobilisée par le conflit, entre pauvres et riches, dominants et dominés, citadins et ruraux, gros et petits, seigneurs et paysans, nobles et non nobles, marchands et artisans, gouvernants et gouvernés, imposables et non imposables, patriciens et métiers, armés et non armés, clercs et laïcs, hommes et femmes, dignes et indignes... dissimule souvent une stratification sociale complexe, entre états, ordres, couches, classes... qui soulève la question si explosive de la mobilité sociale, c'est-à-dire de l'ascension ou du déclassement, affleurant presque toujours dans les troubles. Car il reste assuré que l'un des effets à la fois les plus durables et les plus perturbateurs de la révolte repose dans la capacité du soulèvement à révéler à eux-mêmes l'identité sociale de ses acteurs, et *in fine* leurs mentalités profondes, et à mettre au jour des normes que précisément la contestation contribue à signaler. En ce sens, les révoltes des xiv^e et xv^e siècles, insistant sur la correction et l'atténuation des abus et sur la participation à la décision politique, municipale ou économique, seraient l'indice en même temps que l'expression d'une société un peu plus normée, mais aussi plus complexe²³. Quant aux causes repérables des mouvements, ce sont leur accumulation et leur croisement qui retiennent l'attention : demandes de nature politique (composition d'un conseil de ville ou constitution d'une assemblée), demandes de nature sociale (conditions d'embauche, prix des denrées, poids de l'impôt), demandes de nature religieuse et ecclésiastique, etc.

23. Voir le chapitre « Statuts, ordres et classes » de la troisième partie.



◆ UN TEMPS DE RÉVOLTES ET DE SÉDITIONS ? ◆

Face à ce risque (de la prise de conscience sociale) et à ce foisonnement (de demandes hétérogènes), la révolte reste une formidable occasion pour l'autorité d'affirmer et d'actualiser sa domination, ne serait-ce qu'en traçant et en redessinant les frontières entre ordre et désordre, et en jouant souvent habilement de la répression et du pardon qui réordonne en permanence une dialectique subtile entre contester, désobéir, résister puis finalement accepter en refondant le pacte du serment, du bien commun et de la concorde. Et tout cela, dans un temps où aucun royaume, aucune principauté, aucun État urbain ne dispose d'une véritable force de police constituée et assermentée et où aucune « constitution » ne prévoit un droit naturel et légitime à se soulever contre une atteinte grave aux droits de la personne ou de la société. Dès lors, une double question se pose. La première consiste à savoir comment l'autorité finit par vaincre le désordre de la révolte au moyen d'une rhétorique nouvelle associant la psychose de la

peur à la défense du bien commun, de la majesté et de la souveraineté²⁴. Il s'agit là d'un discours que l'on lit sous la plume des légistes royaux, mais aussi chez les conseillers des princes, et que l'on retrouve également au niveau urbain, lorsque par exemple les villes allemandes de l'Empire mettent en place un mécanisme d'entraide anti-émeute au sein des ligues urbaines ou de la Hanse. La seconde question consiste à comprendre comment cette autorité joue plus subtilement de la dialectique entre ordre et désordre, tant le conflit, singulièrement sous la forme de la révolte, demeure un mode normal et non pas exceptionnel de la production de l'ordre social et de l'actualisation des rapports de pouvoir. En cela, l'observation des révoltes tardo-médiévales peut continuer de nourrir les réflexions contemporaines sur la contestation : à la différence des gouvernants du Moyen Âge, mais sans doute aussi d'aujourd'hui, l'historien n'a pas à craindre les révoltes.

PIERRE MONNET

24. Voir les chapitres 13 et 22 de la deuxième partie et « Sorcellerie » de la troisième partie.

